Modèle lettre

L’équipe éducative du lycée … Date

à Madame la Rectrice,

Le projet du ministre Attal de positionner depuis septembre, un maximum de formations hors du temps devant élèves pour atteindre un objectif de 100 %  à la rentrée 2024, relève d’une volonté nette d’accroître la charge de travail des enseignant.es et CPE (PsyEN pour les CIO). C’est prendre le risque inconsidéré de sacrifier la formation continue. Nous dénonçons cette première étape qui préfigure l’ajout de la formation continue au temps de travail obligatoire des personnels.

Assurer nos cours, les préparer, corriger les évaluations, assister aux multiples réunions et concertations, recevoir les élèves et leurs familles, porter des projets scolaires… nous travaillons déjà plus de 43 heures par semaine et plus de 34 jours sur les vacances scolaires, selon les enquêtes du ministère lui-même.

L’injonction de nous former les mercredis, les fins de journée et durant les vacances scolaires nie cette charge de travail qui est déjà la nôtre ainsi que les inégalités femmes‐hommes qui perdurent.

Les convocations ou invitations qui aboutissent à alourdir encore notre temps de travail sont inacceptables ! Elles contraignent bien des enseignant.es et CPE (PsyEN pour les CIO) à subir une nouvelle détérioration de leurs conditions de travail, de leur vie personnelle voire de leur santé. Ils et elles sont soumis de fait à des dilemmes : choisir entre leur santé et le besoin de se former. Les annulations de sessions sur la base du volontariat sont déjà nombreuses par manque d’inscrit.es.

Les formations imposées en visio de 17h à 19h révèlent la déconnexion avec le réel. Entre la fin d’une journée de cours fatigante, l’horaire de fermeture de l’établissement et des temps de transports trop longs, que faire ? Beaucoup de collègues écoutent comme ils peuvent leur « formation » connecté.es par leur smartphone, casque sur les oreilles, dans la rue, dans des bus, métro, RER ou TER, dans leur voiture… Nous refusons de subir ces « formations errantes » quand la richesse de la formation réside dans l’échange entre pairs.

Les contraintes imposées aux formatrices et formateurs conduiront par ailleurs à réduire la quantité et la diversité des formations proposées.

Nous sommes conceptrices et concepteurs de nos métiers : la formation continue doit répondre à nos attentes, en mêlant étroitement recherche universitaire et réalités de la classe ou de la vie scolaire, sans jamais imposer « de bonnes pratiques ».

La formation doit se dérouler sur le temps de service sans aucune obligation de rattraper des « heures perdues », puisque, en formation, nous sommes bel et bien déjà au travail.

Nous vous demandons donc, Madame la Rectrice, que l’ensemble des formations s’effectue sur le temps de service : nous avons le droit à une formation de qualité dans de bonnes conditions, au bénéfice de la réussite de nos élèves.

Recevez, Madame la Rectrice, l’expression de notre profond attachement à l’école publique, gratuite et laïque.

Signatures des collègues (avec éventuellement les disciplines ou la catégorie)